

DOSSIER DE PRESSE

EXPOSITION :
"ADOMA, UN AUTRE REGARD"

PENSION DE FAMILLE ADOMA SAUMUR
LA CHAPELLE SAINT-JEAN
RUE CORNEILLE - 49400 SAUMUR

**VERNISSAGE LE VENDREDI 26 AVRIL 2019
À 17H30**



SOMMAIRE

03

*Le projet
"Adoma, un
autre regard"*

04

*Qu'est-ce
qu'une pension
de famille ?*

05

*Nombre de
pensions de
famille Adoma
par région*

06

*Les publics
accueillis en
pension de
famille*

07

*Une solution de
logement contre
l'exclusion des
personnes*

08

*Des espaces
collectifs sur
mesure*

09

*Une équipe
dédiée pour
une gestion de
proximité*

10

*Le projet
socio-éducatif*

11

*Un dispositif
encouragé par le
gouvernement*

12

*Une redevance
tout compris*

13

*Adoma en Nord
& Atlantique*

14

Adoma en Bref

PROJET "ADOMA, UN AUTRE REGARD"

Dans le cadre du projet socio-éducatif mené au sein de la pension de famille, les résidents ont souhaité en mai 2018, mettre en avant les préjugés dont ils peuvent être victimes au quotidien.

Les accompagnateurs - Responsables de la pension de famille - leur ont proposé de traduire leurs émotions et ressentis via un travail artistique autour de la mise en scène, de la photographie et de la vidéo.

20 résidents ont ainsi participé à ce projet, avec leurs accompagnateurs et avec le soutien de professionnels de l'image : l'association Audyssé comme maître d'œuvre, Aurélie Derussé la coordinatrice artistique, Mickaël Bouhaïk le photographe et Jonathan Desmoulin le vidéaste.

Le 22 mai les résidents ont ainsi pris la pose lors des prises de vues dans une cave troglodyte située à Doué la Fontaine. Ces photos ont donné lieu à 22 panneaux 60x80 cm illustrant le préjugé et le contre préjugé. Ces portraits seront exposés du 27 avril au 3 mai 2019 . La Ville de Saumur a soutenu ce projet et a mis à disposition la chapelle Saint-Jean.

Avec cet "autre regard", et l'exposition de leur vécu, les résidents de la pension de famille ont, durant ces douze mois de préparation accompli en parallèle un véritable travail sur eux-mêmes, sortant ainsi du repli et de l'isolement. Pour les Responsables de la pension de famille Adoma, cette expérience a été riche d'enseignements pour les résidents qui retrouvent estime et confiance en eux.



QU'EST-CE QU'UNE PENSION DE FAMILLE ?

Les pensions de famille (ou maisons relais) sont destinées à l'accueil de personnes disposant de faibles ressources, en situation d'isolement ou d'exclusion lourde et qui, pour des raisons sociales et psychologiques, voire psychiatriques, éprouvent de grandes difficultés à accéder et à s'adapter à un logement individuel autonome à échéance prévisible.

Sont ciblées plus particulièrement les personnes fréquentant ou ayant fréquenté de façon répétitive des structures d'hébergement mais qui ne justifient pas pour autant un accompagnement renforcé.

En 2005, Adoma ouvre sa première pension de famille à Roanne. Fin 2018, 38 pensions de famille sont en activité sur l'ensemble du territoire et accueillent 856 résidents

Sur les 38 pensions de famille Adoma entre 2005 et 2018 :

- 60% sont des constructions neuves
- 27,5% sont des opérations d'acquisition/amélioration
- 12,5% sont des réhabilitations

11 sont insérées dans le même bâtiment que les résidences sociales.



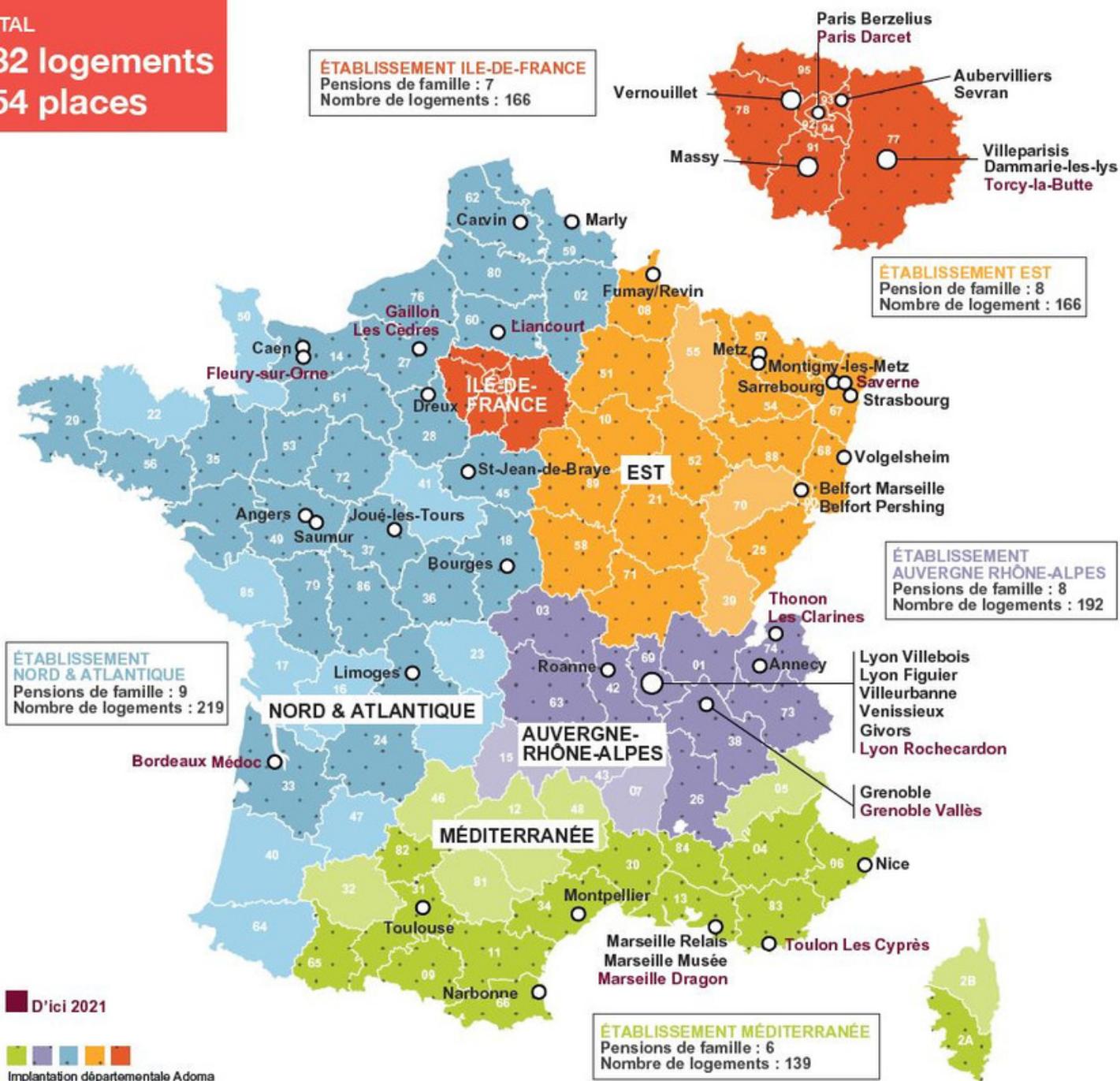
LA PENSION DE FAMILLE ADOMA DE SAUMUR

Située au 153 Bd Benjamin Delessert sur Saumur (Maine et Loire), la pension de famille, ouverte en 2010, accueille 25 résidents dans du logement durable.

Lucie Pineau et Eric Cochet, les deux responsables de la pension de famille sont à l'initiative de plusieurs projets collectifs avec les résidents notamment l'exposition photographique "Adoma, un autre regard"

NOMBRE DE PENSIONS DE FAMILLE ADOMA PAR RÉGION

TOTAL
882 logements
954 places



LES PUBLICS ACCUEILLIS EN PENSIONS DE FAMILLE



- Le public des pensions de
- famille est généralement
- issu de la rue. Il s'agit d'un
- public composé
- majoritairement d'hommes
- isolés avec une très large
- majorité de personnes
- logées seules. Plus d'une
- personne sur deux a plus de
- 50 ans.

La pension de famille doit jouer son rôle comme maillon du parcours résidentiel. Pour certaines personnes, un départ vers le logement accompagné type résidence sociale sera possible, avec une mesure d'accompagnement.

LES PUBLICS EN PENSION DE FAMILLE ADOMA

73% d'hommes
27% de femmes

98% vivent seules
2% en couple

ÂGE MOYEN 53 ANS

24 % + de 60 ans
63 % de 41 à 60 ans
13 % - de 40 ans

AAH : 43% ; RSA : 23% ; ASS : 2% ; ASPA : 3%

NATIONALITÉS

- 3 % Union Européenne
- 83% Française
- 14% Hors Union Européenne

UNE SOLUTION DE LOGEMENT CONTRE L'EXCLUSION DES PERSONNES



La pension de famille est de petite taille, pour pouvoir offrir un environnement chaleureux et convivial. Elle propose, au maximum, 30 logements.

Ces logements autonomes disposent d'une kitchenette et d'une salle d'eau privative avec douche, sanitaire et lavabo. Ces logements permettent aux résidents de renouer progressivement avec l'usage d'un logement privatif.

La pension de famille est implantée dans des lieux porteurs de sens, dans lesquels les résidents peuvent reconstituer des liens sociaux culturels, affectifs et redevenir des citoyens insérés dans un quartier.

En dehors de leur logement, les résidents ont accès à des espaces collectifs de taille suffisamment importante pour permettre la tenue d'activités collectives régulières.

La pension de famille est animée par des hôtes, dont la présence garantit aux résidents un soutien dans leurs démarches individuelles et l'organisation d'une vie quotidienne collective.

DES ESPACES COLLECTIFS SUR MESURE



Les pensions de famille proposent des espaces de vie collectifs pour organiser l'ensemble des activités recensées dans le projet pédagogique et permettre aux résidents de bénéficier d'ateliers variés, organisés par les équipes Adoma ou en lien avec des intervenants extérieurs.



Ces espaces permettent aussi des temps de détente, des moments privilégiés pour permettre aux résidents de se retrouver durant un moment convivial, devant un film, autour d'un jeu de société ou d'une tasse de café.



Ils sont le cœur de vie de la structure, l'endroit où chacun peut venir dès le matin, discuter, préparer sa journée et trouver une présence réconfortante.

UNE ÉQUIPE DÉDIÉE POUR UNE GESTION DE PROXIMITÉ



L'organisation et l'animation sont assurées par un personnel qualifié (ex : travailleur social, CESF, AMP).

Le personnel est constitué d'un binôme assurant des rôles complémentaires au sein de la résidence : un responsable de pension de famille assure la gestion de proximité. Il est chargé des tâches de gestion locative quotidienne. Par sa présence, il assure une double mission de développement du lien social en interne et externe favorisant la médiation et l'accompagnement social.

Un agent d'accueil et d'animation participe à l'accueil des résidents, à l'organisation de la vie quotidienne (dont la mise en place d'activités) et à la régulation de la vie sociale.

Une équipe de maintenance prend en charge l'entretien de l'ensemble des résidences Adoma. Leurs missions : accomplir les actions planifiées de maintenance sur la plomberie, l'électricité, les menuiseries, effectuer les petites réparations et vérifier le bon fonctionnement des équipements techniques de sécurité.

Un dispositif d'astreinte mis en place par Adoma sur le plan national permet, en cas d'urgence, d'intervenir en dehors des permanences (nuits, jours fériés, et durant le week-end).

LE PROJET SOCIO-ÉDUCATIF



Le projet socio-éducatif de la pension de famille est fondé sur une double approche : un travail d'apprentissage pour la réadaptation de la personne à un système de normes et de valeurs communes pour pouvoir s'intégrer dans le groupe et au-delà, dans la société. Un travail sur le développement de l'esprit critique afin de se positionner dans la société et ainsi d'y vivre et d'y trouver sa place. Toute activité doit être pensée, puis évaluée au regard de cette approche socio-éducative.

Aujourd'hui, au sein d'Adoma, 96 % des actions concernent les thématiques :

- accès aux droits (45 %),
- santé (15 %),
- appropriation du logement (15 %)

Le projet socio-éducatif doit prendre en compte les 4 axes majeurs d'accompagnement du public que sont :

- l'accès aux droits et à la santé,
- la gestion du logement,
- la vie en collectivité,
- la régulation sociale et la réinsertion au milieu socio-urbain.

UN DISPOSITIF ENCOURAGÉ PAR LE GOUVERNEMENT

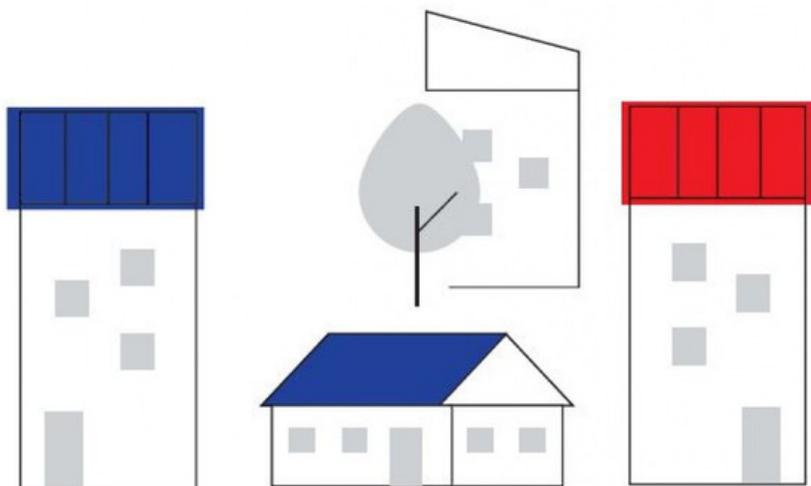
Le gouvernement a lancé, en septembre 2017, le plan « Logement d'abord » qui propose de nombreuses mesures impactant le secteur du logement, reprises dans la loi Elan.

Le gouvernement souhaite notamment investir dans la construction de 10 000 places en pensions de famille destinées à héberger, sur le long terme, les publics les plus défavorisés.

En 2018, Adoma s'est inscrit dans cette mission d'intérêt général avec la construction et l'ouverture d'ici 2021 d'une dizaine de pensions de famille supplémentaires. 38 sont déjà en activité sur tout le territoire.

Un partenariat a également été conclu avec Nexity Non Profit, premier groupe immobilier. Il prévoit l'opportunité d'implanter communément des projets de pensions de famille sur tout le territoire.

**PLAN QUINQUENNAL POUR LE
LOGEMENT D'ABORD**
ET LA LUTTE CONTRE LE SANS-ABRISME
2018-2022



UNE REDEVANCE TOUT COMPRIS

Le financement de l'investissement

S'agissant d'une résidence sociale, le financement de l'investissement est assuré en Prêts Locatifs Aidés-Insertion (PLA-I). Les subventions en provenance de l'État et de la Ville sont également recherchées pour adapter au mieux le montant de la redevance.

Le financement du fonctionnement

Il s'agit essentiellement du financement du responsable de la pension de famille et de l'agent d'accueil et d'animation. La participation de l'État, versée sous forme de subvention de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, s'élève à 16€ par jour et par résident. Elle permet l'accompagnement social des résidents par les équipes Adoma, et le financement des partenariats mis en place avec les associations ou structures locales extérieures à la pension de famille.

La redevance et l'APL

La redevance moyenne pour un logement en pension de famille est de l'ordre de 400€ par mois et comprend le loyer, les charges, les prestations et le mobilier. Les prestations d'accompagnement social ainsi que les activités quotidiennement proposées ne sont pas facturées aux résidents. Ils sont financés par la subvention de fonctionnement.

À titre indicatif, le reste à charge du résident est compris entre 64 euros pour un bénéficiaire du RSA socle et 110 euros pour un résident touchant ½ SMIC net.



ADOMA EN NORD & ATLANTIQUE

Sur l'Établissement Nord & Atlantique, Adoma est le premier opérateur de logement très social, avec un patrimoine de 9 719 logements en résidences. Implantée dans 25 départements, elle compte 54 résidences sociales dont 9 pensions de famille (219 logements) et 26 foyers.

Elle dispose également de 51 dispositifs d'accueil de demandeurs d'asile pour 6 979 places.

Établissement Adoma Nord & Atlantique
Sophie VECK
Directrice d'Établissement
Tour Lilleurope - 11 Parvis de Rotterdam
59777 Euralille
Tél. 03 61 26 42 70

Ses 445 collaborateurs, dont 33 % sur le réseau de l'exploitation veillent au respect de la qualité des réalisations, à la gestion et l'accompagnement des publics accueillis, ainsi qu'à la maintenance des bâtiments.





ADOMA

Société d'Economie Mixte, filiale de CDC Habitat, partenaire privilégié de l'Etat et de la Caisse des Dépôts, est le premier opérateur de logements très sociaux. Avec plus de 88 000 personnes logées ou hébergées, plus de 71 000 logements et 2 855 collaborateurs, Adoma a su depuis 60 ans, en combinant savoir-faire dans le domaine immobilier et accompagnement social, s'imposer comme un acteur essentiel de la solidarité.

Premier acteur du logement accompagné, Adoma accueille partout en France plus de 63 161 personnes logées dans ses 404 résidences sociales dont 36 pensions de famille et 146 foyers. Elle est également premier opérateur national de l'accueil de demandeurs d'asile, avec un parc de plus de 21 244 places d'hébergement réparties dans 282 dispositifs. Elle est implantée dans 67 départements et 13 régions.

Elle s'est engagée dans un programme d'investissement de 3,7 milliards d'euros afin de remplacer d'ici 10 ans, les chambres des foyers restantes en logements autonomes (studios). A fin 2019, le parc de logement accompagné comptera près de 60 % de logements autonomes. En 2028, Adoma offrira 80 000 logements dont 66 000 studios et 26 000 places d'hébergement.

Adoma ne cesse de renforcer et structurer ses actions d'accompagnement social : accès aux droits, aides administratives, alphabétisation, parcours santé, lutte contre les addictions ... Face à la vulnérabilité croissante des personnes accueillies, Adoma met en place des actions adaptées à son public.

Pour en savoir plus : www.adoma.cdc-habitat.fr

CDC Habitat

Filiale immobilière à vocation d'intérêt général de la Caisse des Dépôts, cdc-Habitat est le premier bailleur français avec plus de 345 000 logements gérés sur l'ensemble du territoire, dont 259 000 logements sociaux et très sociaux, et 86 000 logements intermédiaires et libres. Le Groupe couvre l'intégralité de l'offre locative et s'investit pour favoriser la mise en œuvre d'un véritable parcours résidentiel et d'une meilleure accessibilité à la propriété.

Pour en savoir plus : www.cdc-habitat.com



Contact presse :

Janice Dardillac

Chargée de communication

Janice.dardillac@adoma.cdc-habitat.fr

Tél. : 01 40 61 42 98

Adoma

33, avenue Pierre-Mendes France

75013 PARIS

Tél : 01 40 61 42 00

www.adoma.cdc-habitat.fr